

09-101-031



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 16 DEC. 2009

Scanné le 17 DEC. 2009

**Initiative parlementaire demandant au Conseil d'Etat
d'user de son droit d'initiative cantonal auprès du parlement fédéral
afin d'ouvrir le service civil aux femmes sur une base volontaire**

Depuis 1996 les citoyens de sexe masculin qui ne veulent pas faire d'armée peuvent, sous certaines conditions, se rendre utiles à leur pays en effectuant un service civil. Depuis le 1^{er} avril 2009, ils doivent remplir un formulaire et, par conséquent, ils n'ont plus besoin de prouver leur conflit de conscience à l'égard de l'armée. Alors que les jeunes hommes peuvent désormais accéder plus ou moins librement au service civil, il serait équitable que les femmes, du moins les jeunes femmes, puissent aussi accéder au service civil sur une base volontaire.

Par ailleurs, les femmes suisses peuvent déjà accomplir un service militaire sur une base volontaire. Si elles ressentent le besoin d'objecter durant leurs obligations, elles peuvent demander de transférer les jours de service devant encore être effectués en une période de service civil. Alors que les hommes peuvent directement accéder au service civil, il paraît discriminatoire de ne pas permettre aux femmes un accès direct au service civil.

Le service civil est défini par nos autorités fédérales comme « une contribution civile de la Confédération en vue de promouvoir la cohésion sociale, de résoudre des conflits sans violence, de développer et de maintenir durablement notre patrimoine culturel » (cf. www.zivi.admin.ch). Les femmes pourraient certainement, au même titre que les hommes, faire preuve de compétences pour contribuer à ces objectifs louables.

Les femmes pourraient ainsi, au même titre que les hommes, effectuer des périodes de service civil dans des domaines variés : accompagnement de personnes âgées, conservation de biens culturels, entretien de parcs naturels, soutien aux organisations d'utilité publique, etc. Il conviendrait ainsi d'élargir la fonction première du service civil comme service de remplacement à l'armée à un service encourageant la responsabilité citoyenne.

Le service civil permet d'acquérir des savoir-faire et des savoir-être, d'élargir son réseau, d'apprendre une langue, soit autant de compétences pouvant être valorisées au niveau professionnel. Vu qu'il n'y a plus de raison véritablement objective depuis le 1^{er} avril 2009 d'écarter les femmes du service civil, il est temps qu'elles puissent, elles aussi, bénéficier des avantages multiples et variés du service civil.

En conclusion, cette initiative vise à ouvrir le service civil aux femmes. Une opportunité pour les femmes, la cohésion sociale, l'économie et pour l'environnement.

Lausanne, le 16 décembre 2009
Sandrine Bavaud, députée verte

Souhaite développer + renvoi en com.

ok
17
in

Liste des députés signataires – état au 25 août 2009

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Ducommun Philippe
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Dufour Claude-Eric
Amarelle Cesla	Chatelain André	Durussel José
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques	Chevalley Edna	Epars Olivier
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Fardel Claude-André
Aubert Mireille	Cherix François	Favez Jean-Michel
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre-Alain
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Feller Olivier
Bally Alexis	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Fiora-Guttmann Martine
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Freymond Cantone Fabienne
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Gaille Pierre-André
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gay Vallotton Michèle
Bonjour Eric	De Preux Patrick	Gfeller Olivier
Bonny Dominique-Richard	Debluè François	Girardet Lucas
Borel Bernard	Décosterd Anne	Giardon Julien
Borloz Frédéric	Delacour André	Glutz Félix
Bottlang-Pittet Jaqueline	Depoisier Anne-Marie	Golaz Florence
Brélaz François	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Buffat Marc-Olivier	Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Buffat Michaël	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Cachin Jean-François	Devaud Grégory	Grobéty Philippe
Calpini Christa	Dind Claudine	Grognuz Frédéric
Capt Gloria	Dolivo Jean-Michel	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 25 août 2009

Guignard Pierre	Métraux Béatrice	Reymond Philippe
Haenni Frédéric	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rod Armand
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Rostan Jacqueline
Hurni Véronique	Monod Alain	Roulet Catherine
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Saugy Roger
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Savary Marianne
Jufer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques	Schwaab Jean Christophe
Jungclaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwaar Valérie
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Schwab Claude
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Silauri Alessandra
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venizelos Vassilis
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randin Philippe	Walther Eric
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Weber-Jobé Monique
Mayor Olivier	Rau Michel	Wehrli Laurent
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Wyssa Claudine
Melly Serge	Renaud Michel	Yersin Jean-Robert
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Ailette	Zwahlen Pierre